

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLINE
Adresse	13 RUE RABELAIS 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	La culture, l'affaire de tous !
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	<p><u>Atelier théâtre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de janvier à décembre 2023 - Représentation au théâtre Roger Lafaille le jeudi 27 avril - Sorties le samedi 16 décembre et mercredi 27 décembre. <p><u>Pause Culturelle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de janvier à décembre 2023. - Sortie culturelle le samedi 7 octobre 2023. <p><u>Repas Culturels</u> : Les mercredis 25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre.</p> <p><u>Sorties culturelles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mars : mercredi 29 mars • Avril : mercredis 12 et 26 avril • Mai : dimanche 14 mai, mercredis 17 et 31 mai • Juin : samedi 3 juin, mercredi 28 juin • Juillet : mercredis 7 et 26 juillet, samedi 29 juillet • Août : vendredi 4 août, mercredis 9, 16, 23 et 30 août • Octobre : samedi 7 octobre, mercredi 25 octobre • Décembre : samedi 16 décembre, mercredi 20 décembre

	<u>Culture&Vous</u> : de janvier à décembre 2023.																																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal La Colline – Quartier du Bois l'Abbé Structures culturelles en Ile-de-France																																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Adultes, familles, enfants de 6 à 15 ans</p> <p>- Public effectivement touché : Adultes, familles, enfants de 9 à 15 ans</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 513 personnes, dont 344 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>19</td> <td>16</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>97</td> <td>102</td> <td>199</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>29</td> <td>119</td> <td>148</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>18</td> <td>98</td> <td>116</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>167</td> <td>346</td> <td>513</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	19	16	35	6-15 ans	97	102	199	16-17 ans	2	2	4	18-25 ans	2	9	11	26-64 ans	29	119	148	65 ans et plus	18	98	116	Total	167	346	513
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	19	16	35																														
6-15 ans	97	102	199																														
16-17 ans	2	2	4																														
18-25 ans	2	9	11																														
26-64 ans	29	119	148																														
65 ans et plus	18	98	116																														
Total	167	346	513																														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p><u>Atelier théâtre :</u> Les ateliers ont permis aux participants de développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'écoute - La mémorisation - L'interprétation - L'expression orale et s'exprimer en public - La confiance en soi : vaincre sa timidité et affronter le regard des autres. - Le respect envers les autres - De se surpasser <p>Lors de l'évaluation, les enfants ont indiqué apprécier les thèmes abordés pendant l'année. Les enfants se sont montrés force de propositions tant dans la rédaction du scénario que de la mise en scène.</p> <p>Concernant les sorties, les enfants ont aimé se retrouver avec leurs camarades mais aussi partager le moment en famille.</p> <p><u>Pause Culturelle :</u> Les ateliers ont porté principalement sur 2 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnalités célèbres qui font partie de l'histoire de France telles que Victor Hugo, Marie Curie, Charles de Gaulle, Mère Teresa, Louis Pasteur, Coluche, etc. 																																

- L'histoire de France, ses monuments, ses régions.

La sortie quant à elle a permis de faire découvrir les monuments parisiens tels que la Tour Eiffel, la Cathédrale Notre Dame, l'hôtel de ville, la Conciergerie ...

Lors de l'évaluation, les participants ont indiqué appréciés les différents thèmes abordés au cours de l'année. La diversité du groupe a permis à certains de découvrir, de s'enrichir et d'apprendre un peu plus la culture française et aux autres usagers de s'en remémorer et de se cultiver davantage.

L'évaluation de la sortie montre que les participants ont apprécié s'évader et de se détendre en famille en dehors de la ville, s'enrichir intellectuellement et stimuler la curiosité.

Repas Culturels :

Au cours des repas, un animateur propose une animation culturelle en lien avec le menu.

2 thèmes ont été abordés au cours de l'année :

- Les îles : leur histoire, leur culture, les langues, les paysages, les lieux à visiter.
- Le cinéma :
 - Ses origines, les premières formes, ses inventeurs, son histoire de son invention à aujourd'hui.
 - Différents styles cinématographiques : les codes de chaque style, les origines géographiques, la culture, les acteurs célèbres, les valeurs, etc...

Des quizz et animations ludiques ont été proposés afin de rendre les animations plus interactives.

L'évaluation des QCM donnés à la fin de l'animation montre que :

- 40% des participants ont 100% de bonnes réponses.
- 0% des participants n'a aucune mauvaise réponse.

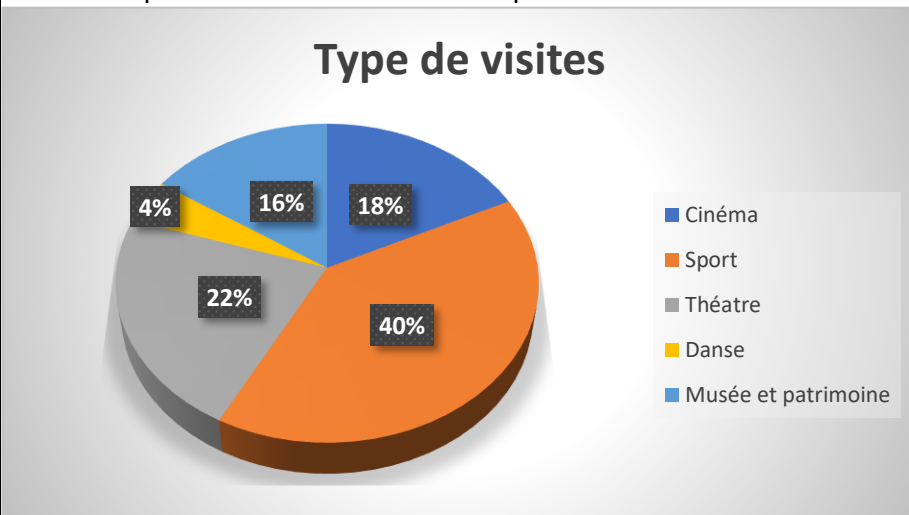
Sorties culturelles :

D'après le questionnaire d'évaluation, concernant les sorties proposées en 2022, les participants estiment à :

- 78%, que les sorties leur ont permis de créer des moments de partage et/ou de convivialité. *"Toujours agréable de faire certaines rencontres"*.
- 78%, que les sorties leur ont permis de sortir du quotidien. *"La porte est toujours ouverte à la Colline", "Retraité depuis 2021, j'ai beaucoup de temps libre désormais"*.
- 87%, que les sorties leur ont permis de faire de nouvelles découvertes. *"Sorties diverses et variées" ; "très belles grottes proches de Paris", "Un lieu étonnant que je ne connaissais pas du tout. Ce fut une agréable découverte !", "Ça m'a permis de découvrir Berck que je ne connaissais pas et j'ai beaucoup aimé", "J'ai découvert une autre face de Paris, vue de la Seine"*.
- 67% des participants sont très satisfaits et 21% sont satisfaits par les sorties auxquelles ils ont participé.

Culture&Vous :

1. 45 places ont été distribuées réparties comme suit :



2. 33 publications ont porté sur les domaines suivants :

- Des idées de sorties culturelles : visites de services municipaux et d'associations canavéroises, de patrimoine, de parcs et jardins, d'exposition, de spectacles, des lieux conviviaux et/ou éphémères ...
- Des activités à faire en famille : loisirs créatifs, recettes de cuisine, jeu de dame ...
- De promotions d'activités canavéroises
- L'histoire des Jeux Olympiques
- Au total, les publications ont touché 5 023 personnes et généré 576 interactions. Pour illustrer nos propos, voici un exemple de publication fait sur Facebook comme ci-dessous :



<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>L'atelier théâtre est victime de son succès. Il faudra trouver une salle plus adaptée au nombre de participants.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>Atelier théâtre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 ateliers se sont déroulés de janvier à décembre 2023. Les ateliers ont lieu le mercredi matin de 10h à 12h. <p>De janvier à avril, le thème abordé était : les droits de l'enfant. Les séances se déroulaient en 2 temps : échauffement corporel, puis sketch et impro sur différents thèmes.</p> <p>D'avril à décembre, le thème abordé était : Le chevalier de Saint Georges. Dans un premier temps (avril/mai), les séances incluaient des recherches en salle informatique concernant le personnage. Dans un second temps (juin/décembre), les séances comprenaient un temps d'échauffement, puis un temps de mise en scène et jeu théâtral.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 sorties : <ul style="list-style-type: none"> • Samedi 16 décembre : représentation du spectacle "les jeux du cirque" au cirque Phénix (75). • Mercredi 27 décembre : représentation du spectacle "Kid Manoir-Le secret de la sorcière" au théâtre Hébertot (75). - 1 représentation : Jeudi 27 avril au théâtre Roger Lafaille <p><u>Pause Culturelle :</u></p> <p>Au cours de l'année 2023, la Pause Culturelle compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 ateliers les mardis après-midi de 14h à 15h30. <p>Les séances se déroulaient de la façon suivante : après un temps d'accueil, l'animateur présente l'animation du jour (sous forme de power point ou de jeu de société culturel). Puis un temps d'échanges et de débat en lien avec le thème avait lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 sortie : le samedi 7 octobre : balade commentée sur la Seine <p><u>Repas Culturels :</u></p> <p>Les repas se sont déroulés selon la programmation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi 25 janvier : Les cyclades • Mercredi 22 février : L'île Maurice • Mercredi 29 mars : Le Sri Lanka • Mercredi 26 avril : La Nouvelle Zélande • Mercredi 31 mai : Saint Barthélemy • Mercredi 28 juin : Avalon • -- • Mercredi 27 septembre : Les frères Lumières • Mercredi 25 octobre : Les dessins animés • Mercredi 29 novembre : Les films Western • Mercredi 20 décembre : Les films Bollywood

La thématique annuelle et le thème de chaque repas sont choisis avec les habitants. Les propositions sont recueillies lors des repas de juin et un sondage est effectué au cours de l'été.

Les courses sont réalisées la veille. Les repas étaient préparés de 9h à 12h avec des bénévoles, puis se déroulaient de 12h à 14h. Une animation culturelle en lien avec le thème avait lieu pendant le repas. De plus, un atelier en amont permet de préparer la déco de table avec les habitants.

Un habitant réalisait chaque mois un tableau (peinture) en lien avec le thème du repas ainsi que 2 petits lots.

Sorties culturelles : 2 réunions avec les habitants ont été nécessaires afin de réaliser la programmation. 11 personnes ont pris part à ces réunions.

Lors de la première réunion (jeudi 5 janvier), les habitants se sont exprimés autour de 4 questions : *Pourquoi organiser et/ou participer aux sorties ? Selon vous, la culture c'est quoi ? Qu'avez-vous envie de faire, de visiter, de découvrir cette année ? Selon vous, quel est le prix idéal pour une sortie ?*

Les habitants se sont partagés les recherches et demandes de devis. La seconde réunion (lundi 23 janvier) a permis de réaliser la programmation prévisionnelle.

Les sorties se sont déroulées selon le programme suivant :

- Mercredi 29 mars : projection du film "Shazam, la rage des Dieux" au ciné Pince Vent (94)
- Mercredis 12 avril : visite de l'exposition Ramses à la Grande Halle de la Vilette (75) en partenariat avec le CCAS.
- Mercredi 26 avril : projection du film "Notre tout petit mariage" au ciné Pince Vent (94)
- Dimanche 14 mai : représentation du spectacle "Les illusionnistes" au théâtre Roger Lafaille (94).
- Mercredis 17 mai : visite de l'exposition "le monde de Clovis" au musée d'archéologie nationale de Saint Germain en Laye (78) en partenariat avec le CCAS.
- Mercredi 31 mai : projection du film "La petite sirène" au ciné Pince Vent (94)
- Samedi 3 juin : visite guidée de la Grotte d'Arcy (89) en partenariat avec le CCAS.
- Mercredi 28 juin : projection du film "La vengeance de Maître Poutiffard" au ciné Pince Vent (94)
- Mercredi 7 juillet : projection du film "Miraculous" au ciné Pince Vent (94) – Annulée par le cinéma
- Mercredi 26 juillet : visite guidée du château de Versailles (78) selon 2 thématiques : "Molière, témoin de la vie à la cours" et "Versailles d'hier à aujourd'hui", en partenariat avec le CCAS.
- Samedi 29 juillet : journée à la mer à Berck sur Mer (62) en partenariat avec le CCAS.

- Vendredi 4 août : visite du château de Blandy les Tours et représentation du spectacle son et lumières "Les lumières de Blandy" (77).
- Mercredi 9 août : visite du parc Terre de Singes (77).
- Mercredi 16 août : sortie à la base de loisirs de Vaires-Torcy (77).
- Mercredi 23 août : visite du parc Parrot World (77).
- Mercredi 30 août : projection du film "Les as de la jungle 2 : opération tour du monde" au Mégarama Pince Vent (94)
- Samedi 7 octobre : balade commentée sur la Seine et temps libre à Paris (75)
- Mercredi 25 octobre : projection du film "3 jours max" au Megrama Pince Vent (94)
- Samedi 16 décembre : représentation du spectacle "les jeux du cirque" au cirque Phénix (75).
- Mercredi 20 décembre : projection du film "Wonka" au Megrama Pince Vent (94)

Culture&Vous :

1. Tous les mercredis, un agent a recensé les offres culturelles proposées par l'association "Culture du Coeur" et les a mis en valeur sur un panneau d'affichage disponible à l'accueil. Les usagers étaient invités à consulter ce panneau (ou le site internet de l'association pour voir plus d'offres). Un agent procédait ensuite à la réservation. Les usagers se rendaient eux-mêmes sur le lieu de l'activité.
2. Les lundis à 14h, du contenu culturel est publié sur la page Facebook du Centre municipal la Colline.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Vidéoprojecteur, ordinateur, salle d'activités, cuisine pédagogique, panneaux d'affichage, pharmacie.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	9	0,50
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		

	<table border="1"> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>34</td> <td>0,16</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Bénévoles	34	0,16	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »											
Bénévoles	34	0,16																	
Volontaires en service civique																			
Personnel mis à disposition « gratuite »																			
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<p>Repas Partagé : un QCM (composé de 4 questions) était distribué à la fin de chaque repas permettant d'évaluer les connaissances transmises.</p> <p>Sorties Famille, atelier théâtre, Pause culturelle : en fin d'année, les participants remplissent un questionnaire de satisfaction.</p> <p>Pour toutes les actions, il a été relevé le nombre de participants en distinguant l'âge, le sexe et la zone de résidence.</p> <p>Pour l'action Culture&Vous, il a été relevé le nom de publications et le nombre de personnes touchées.</p>																		
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Une participation financière est demandée pour les activités suivantes :</p> <p><u>Repas culturel :</u> Adulte : Adhérent : 4€ - Non adhérent : 7€ Enfant : Adhérent : 2€ - Non adhérent : 5€ Gratuité pour les bénévoles et les enfants de moins de 3 ans.</p> <p><u>Sorties culturelles :</u> la participation financière est calculée en fonction du prix d'entrée : Adhérent : entre 2 et 20€ +20% du coût du transport. Non adhérent : entre 5 et 27€ +20% du coût du transport.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité ou tarifs modulés selon les activités.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre heures</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle</td> <td>146h</td> <td>3 084,98€</td> </tr> <tr> <td>CARLIER Delphine Responsable du CCAS</td> <td>16 h</td> <td>411,68€</td> </tr> <tr> <td>CHANTRIAUX Myriam Référente Famille</td> <td>358 h</td> <td>10 747,16€</td> </tr> <tr> <td>GASMI Chafik Animateur</td> <td>45h30</td> <td>782,60€</td> </tr> <tr> <td>OUMOURI Tadjidine</td> <td>237h30</td> <td>5 995,12€</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires	ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	146h	3 084,98€	CARLIER Delphine Responsable du CCAS	16 h	411,68€	CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	358 h	10 747,16€	GASMI Chafik Animateur	45h30	782,60€	OUMOURI Tadjidine	237h30	5 995,12€
Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires																	
ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	146h	3 084,98€																	
CARLIER Delphine Responsable du CCAS	16 h	411,68€																	
CHANTRIAUX Myriam Référente Famille	358 h	10 747,16€																	
GASMI Chafik Animateur	45h30	782,60€																	
OUMOURI Tadjidine	237h30	5 995,12€																	

Animateur Socioculturel		
POHO Laetitia Agent d'accueil	41h	794,17€
REGNAULT Paul Responsable Pole Centre Social	10h	242,90€
TELLIER Pauline Conseillère en insertion professionnelle	12h	239,64€
TOURE Bintou Animatrice socioculturelle en alternance	8h	80€
TOTAL	912h	22 378,25€

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

L'écart entre le budget prévisionnel de 38 767 € et le budget final de 37 816 € s'explique essentiellement par :

- Les charges de personnel sont restées stables du fait :
 - de l'augmentation du bénévolat pour l'encadrement des sorties (sur la Pause Culturelle, l'atelier théâtre ou les sorties culturelles). Soit une économie de plus de 1 000€ sur l'année.
 - l'action Pause Culturelle auparavant sur un format de 2h dure maintenant 1h30. Soit une économie de 250€ sur l'année.
- Diminution des "services bancaires et autres" : le CCAS a mis en place un système d'adhésion, ce qui réduit le nombre d'envois à effectuer.
- Diminution du budget "Déplacements et missions" au profit du budget "Prestations de services".

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)

Atelier théâtre : 50h

Co-encadrement de sorties : 11h

Co-encadrement des ateliers : 14h

Travail sur l'écriture du scénario : 25h

Pause culturelle : 8h

Co-encadrement de sorties : 8h

Repas Culturels : 192h

Bénévoles ayant pris part à la déco de table : 23 participations – 42h

Bénévoles ayant pris part à l'installation de la salle : 14 participations – 23h

	Bénévoles ayant fait les courses et la cuisine = 39 participations (12 bénévoles) x 3h = 117h Participation à la préparation de l'animation culturelle : 10h <u>Sorties culturelles : 40h</u> Co-encadrement de 6 sorties : 40h
	Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée : Néant

Le 27/02/2024,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire